



Confusion de peines????????????????

Par **histoire sans fin**, le **15/07/2009** à **00:38**

Bonjour, j'ai un petit souci qui me tracasse énormément, je me prends beaucoup la tête et ne cesse de m'inquiéter. Mon homme est en prison depuis septembre 2006 et il a été condamné à 2 peines pour 2 histoires différentes, il a pris 4 ans pour la 1ère et 7 ans pour la 2ème avec un an de sursis qu'il avait déjà en plus.... Comme si cela ne suffisait pas! Maintenant à la fin de son 2ème jugement en février 2009 en cour d'assise, il a fait un dossier de confusion de peine, et je sais pas si cela va être accepté vu qu'il est déjà récidiviste, cela m'inquiète beaucoup... Est-ce normal que le tribunal mette du temps à répondre à sa demande? A votre avis, est-ce que cela peut marcher? J'espère que le tribunal émettra un avis favorable à sa demande InchaAllah car ma patience commence à se fatiguer ainsi que le moral qui ne tient plus la route.. Y'a t-il une personne qui a vécu un peu près la même chose que moi et qui pourrait m'éclaircir les idées cela me sera d'une grande aide SVP... Merci à tous ceux qui voudront me répondre.